

Chaque jour, à vos côtés, au service de la santé

Connaissez-vous le programme de prévention bucco-dentaire M'T dents ? La CPAM de la Loire-Atlantique vous propose de découvrir ce dispositif.

M'T dents, c'est quoi ?

Ce programme permet aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes ainsi qu'aux femmes enceintes, de bénéficier d'un rendez-vous gratuit chez le chirurgien-dentiste. L'examen permet de vérifier l'état de vos dents, de vos gencives, et d'obtenir des conseils personnalisés. Il est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie (sans que vous ayez à faire l'avance des frais), ainsi que les éventuels soins complémentaires à effectuer suite au rendez-vous. Toutefois, si d'autres traitements sont nécessaires (appareil d'orthodontie, prothèse dentaire), ils seront pris en charge dans les conditions habituelles.

M'T dents, c'est pour qui ?

Tous les enfants et adolescents de 6, 9, 12, 15 et 18 ans sont concernés, ainsi que les femmes enceintes.

Et grâce à une extension du programme depuis le début de l'année, les jeunes adultes de 21 et 24 ans peuvent aussi en bénéficier.

Les rendez-vous M'T dents sont complémentaires des visites annuelles chez le dentiste.



M'T dents, comment en profiter ?

Un mois avant la date d'anniversaire de vos enfants ou de vos adolescents, vous recevez une invitation pour un rendez-vous et un imprimé de prise en charge. Les jeunes adultes reçoivent, quant à eux, ces documents directement à leur attention.

Il convient ensuite de prendre rapidement rendez-vous chez le chirurgien-dentiste de votre choix et de ne pas oublier votre carte Vitale, ni l'imprimé de prise en charge pour bénéficier de la gratuité de l'examen.

Pour les femmes enceintes, l'invitation accompagnée de l'imprimé de prise en charge, est adressée directement par la CPAM à réception de la déclaration de grossesse. L'examen est à réaliser entre le 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'au 12^{ème} jour après l'accouchement, chez le chirurgien-dentiste de votre choix.



→ Mon espace prévention

→ Mon espace : j'attends un enfant

+ d'infos sur les caries dentaires sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/sante/themes/carie-dentaire/comprendre-caries-dentaires), en cliquant ici : <https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/sante/themes/carie-dentaire/comprendre-caries-dentaires>

Article adressé le 9 mars 2018